



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE HARWOOD

dûment convoquée et tenue au gymnase de l'école  
ce 4 septembre 2024 à 19 h 15

### COMPTE RENDU

#### ÉTAIENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE

Voir en annexe la liste des présences 2024-2025.

#### 1. MOT DE BIENVENUE

Le directeur, **M. Éric Viens**, souhaite la bienvenue aux parents présents. Il est 19h31.

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le directeur, **M. Viens**, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par **M. Besner** et secondé par **Mme Rémillard** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

*À l'unanimité.*

#### 3. CHOIX DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **M. Hamel** de nommer **Mme Julie Quenneville** secrétaire de l'Assemblée générale.

*À l'unanimité.*

#### 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 6 SEPTEMBRE 2023

Le directeur remet une copie du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 6 septembre 2023. Une copie est jointe au présent compte-rendu pour en faire partie intégrante.

Il est proposé par **Mme Dumoulin** et secondé par **M. Besner** d'approuver le compte-rendu de la dernière assemblée générale des parents de l'école Harwood tenue le 6 septembre 2023.

*À l'unanimité*

#### 5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE (BILAN ANNUEL 2023-2024)

Les parents présents prennent acte du dépôt de ce rapport. Une copie du rapport annuel est jointe au présent compte-rendu pour en faire partie intégrante.

#### 6. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS

##### 6.1 Nomination d'un président d'élections

Il est proposé par **M. Besner** et secondé par **Mme Lavigne** de nommer **M. Viens** pour qu'il agisse à titre de président d'élection.

*À l'unanimité*

## 6.2 Nomination d'un secrétaire d'élections

Il est proposé par **M. Hamel** et secondé par **Mme Rindress** de nommer **Mme Quenneville** pour qu'elle agisse à titre de secrétaire d'élection et scrutatrice au besoin.

*À l'unanimité*

## 6.3 Nombre de représentants des parents au CÉ à élire et durée des mandats

2 postes en élection et 2 postes substitués

### 6.3.1 Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement

Un document explicatif est remis aux parents. Les grandes lignes du rôle du conseil d'établissement sont présentées. Mme Dumoulin ajoute que la participation au CÉ permet de mieux comprendre la vie scolaire et de présenter son opinion en tant que parent.

## 6.4 Explication des procédures de mises en candidature et de vote

### 6.4.1 Lecture du point 7 b) du procès-verbal 2023

Les participants conviennent de respecter la procédure suivante :

1. Le président d'élections procède à l'appel des candidatures au poste de représentant des parents au conseil d'établissement. Chaque candidat peut être proposé par un membre habile à voter ou proposer sa propre candidature.
2. Sur proposition d'un membre, adoptée à la majorité, la période de candidatures est close.
3. Si le nombre de candidatures ne dépasse pas le nombre de postes à combler, les personnes sont déclarées élues.
4. S'il y a plus de candidatures que de postes à combler, le président d'élections appelle le vote.
5. Le vote secret s'effectue en remplissant un coupon sur lequel les participants écriront le nom de leurs candidats favoris.
6. Le scrutateur procède au décompte des votes.
7. Le scrutateur informe le président du résultat du vote.
8. La personne ayant reçu le plus grand nombre de votes est déclarée élue par le président d'élections.
9. En cas d'égalité, le vote est repris.
10. Le président remercie tous les candidats pour leur disponibilité à participer aux affaires du conseil d'établissement.

L'Assemblée accepte que **M. Besner** agisse à titre de scrutateur au besoin.

## 6.5 Élections des parents au CÉ

### 6.5.1 Deux postes de représentants des parents sont en élection pour 2024-2025

Le président d'élections procède à l'appel de candidatures (la mise en candidature n'a pas besoin d'être secondée).

**Mme Annie Chrétien** propose **Mme Émilie Trudeau**.

**Mme Rajae Alaoui** propose sa propre candidature.

**Mme Valérie Lavigne** propose **Mme Emmanuelle Dumoulin**.

**M. Viens** propose que la personne qui ne sera pas élue siège à titre de substitut.

Le scrutateur d'élection déclare élus :

**Mme Émilie Trudeau** pour un mandat de deux ans.

**Mme Rajae Alaoui** pour un mandat de deux ans.

## 6.6 Élection de deux parents substitués au CÉ

**Mme Emmanuelle Dumoulin** propose sa candidature à titre de substitut.

**M. Francis Hamel** propose sa candidature à titre de substitut.

Les deux postes de substitués sont comblés.

## **6.7 Élection du représentant au comité de parents**

### **6.7.1 Présentation des rôles et fonctions du comité de parents**

Le président d'élections annonce aux membres du CÉ qu'ils devront choisir qui les représentera au comité de parents parmi les représentants des parents déjà membres du conseil d'établissement de l'école.

La décision sera officialisée lors de la première rencontre du conseil d'établissement.

## **6.8 Élection d'un substitut au comité de parents**

Cette décision sera prise lors de la première rencontre du conseil d'établissement.

## **7. FORMATION D'UN OPP**

### **7.1 Présentation des rôles et fonctions de l'OPP**

La direction présente la proposition suivante à l'Assemblée : lors d'un événement nécessitant la présence de bénévoles, la direction enverra un courriel à tous les parents. Cette méthode a été utilisée dans les années précédentes et fonctionne bien, car elle permet aux parents de s'investir dans un seul événement plutôt que tous. Ce sujet sera apporté à la première rencontre du conseil d'établissement.

Adoption à l'unanimité.

## **8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par **Mme Chrétien** et secondé par **Mme Trudeau** de lever l'assemblée. Il est 19h59.



---

Julie Quenneville  
Secrétaire de l'assemblée